

# REGLEMENT SPORTIF MOTOCROSS 2018

## 01. Catégories et classes – Ages – Numérotation – couleurs des plaques numéros

### 01.01 Jeunes

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Jeunes	de 11 jusqu'à 14 ans (2003)	A partir de 1	Noir / chiffres Blanc

### 01.02 Espoirs 125

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Espoirs	de 14 jusqu'à 17 ans (2000)	A partir de 1	Noir / chiffres Blanc

### 01.03 Juniors 500 / Seniors 500

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Juniors 500	de 15 jusqu'à 27 ans (1990)	de 1 à 50	Blanc / chiffres Noir
Seniors 500	de 28 ans	à partir de 51	Bleu / chiffres Blanc

### 01.04 Juniors 250 / Seniors 250

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Juniors 250	de 15 jusqu'à 27 ans (1990)	A partir de 51 à 149	Blanc / chiffres Noir
Seniors 250	de 28 ans	de 1 à 50 à partir de 150	Bleu / chiffres Blanc

### 01.05 Nationaux 500 / Inters 500

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Nationaux 500	de 15 jusqu'à 50 ans (1967)	de 200 à 299	Noir / chiffres Blanc
Inters 500	A partir de 15 ans	de 1 à 99	Blanc / chiffres Noir

## 01.06 Nationaux 250 / Inters 250

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Nationaux 250	A partir de 15 ans	de 100 à 199	Noir / chiffres Blanc
Inters 250	A partir de 15 ans	de 1 à 99	Blanc / chiffres Noir

## 01.07 Side-car

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Side-car	A partir de 16 ans	A partir de 1	Jaune / chiffres Blanc

## 01.08 Quads

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Quads Open	A partir de 16 ans	A partir de 1	Jaune / chiffres Noir

La limite d'âge minimum débute le jour de l'anniversaire du pilote. Les pilotes qui ont atteint l'âge maximal de leur catégorie dans le courant de la saison peuvent la terminer dans leur catégorie ou changer vers une catégorie supérieure. Une fois que le choix a été fait, celui-ci deviendra définitif.

## 02. Plaques-Numéros

Elles doivent respecter les conditions suivantes:

Elles doivent être de forme rectangulaire et fabriquées dans une matière rigide et solide, et doivent mesurer au minimum : 285 mm x 235 mm. Elles peuvent être légèrement incurvées (mais pas plus de 50 mm. par rapport à la surface plate) et ne doivent pas être pliées ou masquées.

Le logo de la FMB devra être ajouté sur la plaque numéro, soit apposé par le coureur soit via un auto-collant délivré par la FMB.

### 02.02 Plaque-numéro à l'avant

Une plaque doit être apposée à l'avant et ne pas être inclinée de plus de 30° par rapport à la verticale. Des trous peuvent être perforés entre les numéros sur la plaque-numéro. Cependant, les numéros ne doivent en aucun cas être perforés.

### 02.03 Plaques-numéro de côté

Les plaques-numéros doivent être placées au-dessus d'une ligne horizontale tracée à travers l'axe de la roue arrière et le côté antérieur de la plaque doit se trouver à l'arrière d'une ligne verticale tracée à 200 mm. de l'arrière du repose-pied du conducteur. Elles doivent être fixées de manière à être clairement visibles, elles ne doivent pas être masquées par une partie du motorcycle ou par le conducteur lorsqu'il se trouve en position de conduite. Au lieu d'utiliser des plaques détachables, un espace ayant les mêmes dimensions peut être peint (en couleurs mates) ou fixé sur le châssis.

### 02.04 Chiffres sur la plaque numéro

Les chiffres doivent être lisibles et, comme le fond, doivent être peints en couleurs mates anti-reflets. Les dimensions minimum des chiffres doivent être :

hauteur :	140 mm
largeur de chaque chiffre:	70 mm
largeur des traits:	25 mm
espace entre deux chiffres:	15 mm

Le système anglais pour les chiffres doit être utilisé c'est-à-dire, une simple barre pour le "un" et un "sept" non-barré. Toute autre plaque-numéro ou marque sur un motorcycle pouvant prêter à confusion avec le numéro valable doit être enlevée avant le départ d'une compétition.

### 03. Numérotation

Les dossards ou numéros doivent **obligatoirement** être fixés de façon telle qu'ils restent lisibles pendant l'entièreté de la course et doivent être conformes à ce qui suit:

- des numéros de couleurs contrastées par rapport à la couleur du fond.
- surface dans laquelle les numéros doivent être imprimés: minimum 25 x 25 cm.
- hauteur du chiffre: minimum 16 cm
- largeur du chiffre: minimum 9 cm
- largeur d'un trait: minimum 3 cm
- un espace d'au moins 5 cm dans lequel aucune publicité ne doit figurer peut être laissé libre autour des Numéros
- les dossards, s'ils sont en matière plastique, doivent être ajourés pour permettre une ventilation suffisante.

- Inters MX1, Inters MX2 et side-cars : numéro fixe par pilote quelle que soit la classe, à l'exception des pilotes GP qui maintiennent leur numéro GP sauf décidé différemment par le collège pour le chronométrage.

Le numéro de course pour les licenciés 1 manifestation et licenciés étrangers est attribué par le Collège national pour le Chronométrage.

Les numéros de course de **2017** seront réservés aux mêmes coureurs jusqu'au 15 février **2018**. Ils ne peuvent être définitivement attribués qu'après réception du paiement de la licence.  
**Concrètement cela signifie que, si un pilote désire conserver son numéro de course de 2017, il devra régler sa licence avant le 15 février 2018. A partir du 16 février 2018 les numéros de course non réservés seront libérés et il se peut que vous receviez éventuellement un autre numéro. Les nouveaux coureurs pourront demander un numéro qui n'était pas attribué en 2017 avant le 15 février 2018 auprès sa Fédération Affiliée (FMWB ou VMBB).**  
**LES LICENCIÉS 2017 AVEC UN NUMÉRO DE COURSE QUI NE RESPECTE PAS LA NUMÉROTATION PAR CLASSE PRÉVUE CI-DESSUS, RECEVRONT UN NOUVEAU NUMÉRO !**

#### Transpondeurs

Les licenciés FMWB/VMBB pourront acheter un transpondeur auprès de la firme mylaps ([www.mylaps.com](http://www.mylaps.com)). Ils devront communiquer le numéro du transpondeur au secrétariat de leur Fédération Affiliée (VMBB ou FMWB).

Les licenciés à la journée devront le louer auprès de la FMB. Un coureur doit participer pendant toute la saison avec un transpondeur enregistré avec sa licence.

#### Environnement

L'utilisation d'un tapis environnemental est obligatoire. La sanction suivante est prévue: exclusion de l'épreuve. **Le tapis environnemental peut être commandé via le formulaire de commande électronique sur le site Internet de la FMB (page d'accueil).** L'utilisation des détergents (savons,...) est strictement interdite lors du lavage des motos.

Protection des yeux: Le port des visières jetables (tear off's) est interdite

#### Promotions

Promotion obligatoire sur base classement CB MX1/MX2/CupMX1/CupMX2:

- Nat MX1: -
- Nat MX2: Jens Hendrickx, Rémi Fraikin
- Juniors MX1: Ken Craegs, Bo Petersen
- Seniors mX1: Alain Voermans
- Juniors MX2: Thomas Delvoye, Lucas Derycke, Jammy Cornil
- Seniors MX2: -
- Espoirs / Nat 125: choix libre vu nouvelle répartition des classes en 2018 (suppression nat 125)

## Changements en 2018

**Classes et catégories 2018** : voir article 01 ci-dessus

### Promotions

Les 3 premiers **seniors, juniors, nationaux** sont obligés de monter vers une classe supérieure (classement final CB 2018). Aucune promotion obligatoire en Espoirs sauf si un coureur a remporté le titre national à deux reprises

### Championnat de Belgique

- Championnat de Belgique dans toutes les classes (suppression titres meilleurs coureurs)
- Tous les coureurs ayant participé aux essais obtiendront 10 points. Ceci est valable pour toutes les épreuves inscrites au calendrier FMB.

### Essais et courses

- Maintien de la durée de roulage à l'exception pour les courses Jeunes : 15 min. (au lieu de 20 min)
- Tour de reconnaissance: pas obligatoire mais possible si repris au Règlement particulier
- Juniors 250 / Seniors 250 / Nat 250 / Inters 250: si le nombre total des coureurs ayant participé aux essais Nat 250 et Inters 250 est inférieur à 25, les courses se dérouleront suivant la formule suivante :
  - o Groupe A: Juniors 250 / Seniors 250 / Nat 250 / Inters 250 – 50% meilleurs temps chronos
  - o Groupe B: Juniors 250 / Seniors 250 / Nat 250 / Inters 250 – 50 % temps chronos suivants

### Prix d'inscription :

- Prix d'inscription épreuves nationales/Europ.: 15 EUR pour les licenciés FMB – 20 EUR pour les non-licenciés FMB
- Prix d'inscription épreuves internationales : 20 EUR pour les licenciés FMB - 25 EUR pour les non-licenciés FMB

### Cylindrées

Les cylindrées MX1/MX2 sont adaptées suivant le règlement KNMV:

- - 125cc: pour des machines jusqu'au 125cc 2-temps
- - 250cc: pour des machines jusqu'au 250cc 2-temps et 4-temps
- - 500cc: pour des machines à partir de 251cc jusqu'au 500cc 2-temps et 4-temps

**Le règlement Motocross 2018 complet sera bientôt disponible sur le site Internet de la FMB : [www.fmb-bmb.be](http://www.fmb-bmb.be)**